RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAMPIONNAT DES COLLÉGIENS DU NORD (La Réunion 2026) mercredi 28 janvier 2026

* *

Article 1: Présentation

L'Échiquier Du Nord organise le « championnat des collégiens du Nord » le mercredi 28 janvier 2026 en partenariat avec le collège des Deux Canons, et avec le soutien de la Ligue Réunionnaise du Jeu d'Echecs. Localement, ce tournoi s'inscrit dans le cadre des Championnats de France des Collèges et remplace la phase départementale. Il est donc qualificatif pour la phase académique.

Lieu du tournoi : Collège Les Deux Canons B.P. n° 56, 40 Avenue de Lattre de Tassigny, 97491 Sainte-Clotilde Cedex (île de La Réunion).

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et aux joueuses titulaires d'une licence A ou B de la FFE et scolarisés dans un collège localisé dans l'arrondissements Nord de La Réunion. La licence peut être prise à l'occasion du présent championnat.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors du 93 ème Congrès de la FIDE à Chennaï (Inde), applicable depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse (Règles CO4 FIDE).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

L'annexe A concernant les parties rapides sera appliquée pour l'intégralité du tournoi. Les règles de compétition ne s'appliquent pas : l'article A.4 ne s'applique pas ; l'article A.5 s'applique.

Ce tournoi est homologué pour le classement Elo rapide national (FFE).

Article 3: Cadence

La cadence de jeu sera de 15 minutes par joueur.

Article 4: Horaires

Le tournoi aura lieu le mercredi 28 janvier 2026 Vérification des licences de 8 h 30 à 8 h45 Le nombre de rondes est fixé à 7 :

Ronde 1 : 9 h 00 Ronde 2 : 9 h 45,

Ronde 3: 10 h 30 Ronde 4: 11 h 15,

Pause « déjeuner tiré du sac » : 12 h 00 à 13 h 00

Ronde 5: 13 h 00, Ronde 6: 13 h 45,

Ronde 7: 14 h 30

Remise des prix : 15 h 30

Départ des enfants à 16h00

Article 5 : inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 23 janvier 2026.

Une participation de 3,00 € est demandée pour chaque collégien non licencié dans un club d'Échecs, somme à payer à l'Echiquier Du Nord avant 8 h 30 le mercredi 28 janvier 2026.

Cette somme correspond à une licence fédérale B scolaire pour la saison 2025 2026.

Article 6 : Classement

Le système de départage sera le Buchholz tronqué, le Buchholz, le cumulatif.

Pas de prix en espèces.

Récompenses diverses : coupe, médailles, ...

Article 7: Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de **5 minutes** de retard est forfait pour la ronde concernée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique le résultat de cette partie sur la feuille prévue à cet effet :

Victoire des blancs : 1-0

Victoire des noirs : 0-1

Partie nulle: 0.5 - 0.5

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

Article 9 : classement par établissement

Un classement par établissement est également établi d'après le total des points des 8 meilleurs participants ou participantes du même collège dont au moins les 2 premières filles et les 2 premiers garçons.

- a) Une équipe est dite complète lorsqu'elle comprend 8 membres dont au moins 2 garçons et 2 filles.
- b) Les équipes complètes seront classées avant les équipes incomplètes. Pour tous les établissements qui ont moins de 8 membres ou un quota incomplet de garçons ou de filles, le calcul se fait en comptabilisant 0 point pour les places vacantes.
- c) En cas d'égalité, on fera la somme des points de départages (1° Buchholz tronqué, 2° Buchholz, 3° cumulatif).
- d) En cas de nouvelle égalité, on prendra l'équipe avec la moyenne d'age la plus jeune.

Les meilleures équipes seront qualifiées pour la phase académique par équipes qui se déroulera le 25 février 2026 à Saint-Joseph.

De plus, à l'issue de cette compétition, le titre individuel de « Champion des collégiens du Nord » est décerné.

Article 10: Rappels

Un joueur ne doit pas quitter la zone de jeu contre l'avis d'un arbitre du tournoi. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs! Un téléphone qui sonne entraîne la perte de la partie.

Jouer un premier coup illégal est sanctionné par l'ajout <u>d'une minute</u> à l'adversaire. Pour le second coup illégal joué par le même joueur, la partie est perdue par ce joueur.

Article 11: Arbitre

L'arbitre principal du tournoi est Thierry PRETET (AFO1). Des arbitres adjoints seront désignés.

L'Arbitre
Thierry PRETET
Echiquier Du Nord

L'Organisateur

Daniel TRAN

Collège Les Deux Canons